

La « conformité » des « histoires anciennes » et des « modernes » : Henri Estienne lecteur d'Hérodote
The conformity between “ancient” and “modern” histories: Henri Estienne, reader of Herodotus

Pascale Mounier

Number 116, 2018

Expériences de lecteurs. La réception d'auteurs antiques à la croisée de l'histoire et de la littérature

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1051079ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1051079ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mounier, P. (2018). La « conformité » des « histoires anciennes » et des « modernes » : Henri Estienne lecteur d'Hérodote. *Tangence*, (116), 57–75.
<https://doi.org/10.7202/1051079ar>

Article abstract

Henri Estienne published a Latin translation of Herodotus's *Histories* in 1566, accompanying it with a lengthy, defensive preface and, in a separate edition, an even lengthier essay: *Apologia pro Herodoto* and *Apologie pour Herodote*. In the French version, the humanist describes his reading of the text as an enjoyable experience that inspired him to demonstrate the interest of ancient historiographies." His title suggests the existence of parallels between Antiquity and recent or contemporary times from the perspective of surprising events. We may question the status conferred by the essayist on the authors of Antiquity and those of his own era who undertake to write "histories", and see how far the principle of "conformity" takes him. This means examining his arguments in favour of Herodotus, his manner of rewriting the *Histories*, and the way he imitates the ancient author by recounting events that occurred in the fifteenth or sixteenth century.

La « conformité » des « histoires anciennes » et des « modernes » : Henri Estienne lecteur d'Hérodote

Pascale Mounier
Université de Caen

La redécouverte d'Hérodote a joué un rôle important dans la réflexion sur l'histoire à la Renaissance. Les éditions et les traductions en latin ou en langue vernaculaire élaborées aux xv^e et xvi^e siècles des *Histoires* — aussi intitulées *l'Enquête* — comprennent un discours d'accompagnement qui rend compte d'une perception de la nature de l'œuvre et de la démarche mise en œuvre par l'auteur du v^e siècle. Les préfaces, dédicaces ou avertissements de Lorenzo Valla et Mattia Palmieri à des traductions en latin du texte, de Giovanni Pontano à une réédition de la version de Valla, d'Alde Manuce à une édition en grec, de Joachim Camerarius à une réédition de la traduction de Valla, de Pierre Saliat à une traduction en français du latin de Valla et les discours-fleuves d'Henri Estienne accompagnant une révision de la traduction de Valla sont autant de témoignages de l'impression qu'ont laissée les neuf livres¹.

De ces lecteurs singuliers, Henri Estienne (1531-1598) a été le plus prolifique sur sa perception du récit des deux siècles marqués par l'affrontement de la Grèce à l'empire perse et le triomphe de celle-ci sur la « barbarie ». Il a en effet procuré en 1566 une traduction latine

1. Sur la substance théorique des paratextes des éditions et des traductions successives des *Histoires* du milieu du xv^e siècle au milieu du xvi^e siècle, voir Pascal Payen, « Hérodote et la modélisation de l'histoire à la Renaissance (xv^e-xvi^e siècle) », dans Susanna Gambino Longo (dir.), *Hérodote à la Renaissance*, Tournhout, Brepols, 2012, p. 127-148.

du texte accompagnée d'une longue préface défendant l'œuvre et, dans un volume séparé, un essai plus ample encore: l'*Apologia pro Herodoto* et l'*Apologie pour Herodote*². L'humaniste rend compte en préambule des deux discours d'une manière personnelle de lire les *Histoires*: en grec et en connaisseur des historiens antiques³. Il présente sa fréquentation du texte comme une expérience jouissive: il avoue qu'il a «pr [is] en amour ceste histoire Grecque» et que du «plaisir» et du «contentement» qu'il en a eus lui est venue l'envie de prouver l'intérêt des «historiographes anciens»⁴. La défense gênée de la simple correction de «l'interprétation latine» d'Hérodote— en lieu et place d'une édition en grec — se convertit en élaboration d'une propédeutique orientée vers la compréhension du mode d'approche du vrai par ceux qui entreprennent d'en rendre compte.

L'*Apologie* développe, en près de six cents pages en format in-octavo, les linéaments théoriques tracés par l'*Apologia*. Alors que cette dernière, longue d'une trentaine de feuillets en format in-folio, possède un statut préfaciael et une dimension de témoignage

2. *Apologia pro Herodoto, sive Herodoti historia fabulositatis accusata*, dans *Herodoti Halicarnassei Historiæ lib. ix*, [Genève], H. Estienne, 1566, et *L'introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou, Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, [Genève], [H. Estienne], 1566. L'*Apologia* est elle-même accompagnée d'une dédicace à Camerarius et l'*Apologie* d'un «Au lecteur» et d'une dédicace intitulée «À un sien ami», peut-être adressée à Théodore de Bèze. Estienne a publié séparément avant avril 1567, en réponse à une édition pirate du Lyonnais Claude Ravot, un «Advertissement». Nous citerons l'*Apologia* dans la traduction de Bénédicte Boudou, dans *Mars et les Muses dans l'Apologie pour Hérodote d'Henri Estienne*, Genève, Droz, 2000, p. 513-615, et l'*Apologie* dans l'édition de Bénédicte Boudou, Genève, Droz, 2007, 2 t.
3. Dans le «Au lecteur» de l'*Apologie*, Estienne vante les personnes qui «ne jugent pas des auteurs par la traduction qu'ils en voyent, ains par quelque congnoissance qu'ils ont du langage naturel d'iceux» (t. 1, p. 105). Ce n'est cependant qu'en 1570 qu'il fera paraître un Hérodote gréco-latin. Dans «Henri Estienne à Joachim Camerarius» de l'*Apologia* (p. 515-517), il explique pourquoi il a renoncé à placer le texte grec en regard du texte latin, alors qu'il a donné deux ans plus tôt un Thucydide bilingue, à partir là aussi d'une version révisée du latin de Valla. Avant l'édition d'Hérodote et celle de Ctésias en latin, il en a par ailleurs procuré une de Diodore de Sicile en 1559, une autre de Xénophon en 1561 et une autre encore de Thucydide en 1564 en version bilingue. Il éditera ensuite, outre les Latins César, Tite-Live, Appien et Cassius Dion, d'autres historiens grecs en langue originale: Arrien, Zosime et Denys d'Halicarnasse. Sur la dimension théorique du paratexte accompagnant ces différentes éditions et traductions d'historiens de l'Antiquité, voir Bénédicte Boudou, «Henri Estienne éditeur d'historiens, ou Comment écrire l'Histoire?», *Nouvelle Revue du xv^e siècle*, n° 19/1, 2001, p. 37-50.
4. *Apologie*, «À un sien ami», t. 1, p. 133.

de lecture, la première, publiée séparément du texte d'Hérodote, se veut un « traité préparatif » à une dissertation sur la « conformité des merveilles anciennes et des modernes ». Estienne pose dans le titre l'hypothèse de l'existence d'une proximité de l'Antiquité et de l'époque récente ou contemporaine au regard des événements surprenants. Dans la dédicace « À un sien ami » de l'*Apologie*, il change le mot *merveilles* en *histoires* : il dit vouloir « confronter les histoires anciennes avec les modernes⁵ », ce qui oriente la réflexion vers la méthode historique. Il s'agit ici pour l'essayiste à l'occasion d'une réhabilitation d'Hérodote de mener une enquête sur les méthodes respectives des auteurs de l'Antiquité et de ceux de son temps, autrement dit des Modernes, qui entreprennent de mettre en récit le vrai. Il explicite au début de l'*Apologia* la notion de *paraplesios*, autrement dit « parallèle », emblématique de sa réflexion : prenant l'exemple de la demande de conseil politique de Périandre à Thrasybule chez Hérodote et de celle de Sextus Tarquin à son père chez Tite-Live, il conclut que l'on a affaire à « des faits parallèles et des récits parallèles⁶ ». On peut alors voir jusqu'où ce principe du « parallèl [e] », ou encore de la « conformité » ou de l'« analogie⁷ », le mène. On examinera successivement pour ce faire les arguments qu'il donne en faveur d'Hérodote, la façon qu'il a de réécrire les *Histoires* et sa manière d'imiter l'auteur antique en explorant les événements récents.

Arguments en faveur d'Hérodote

Estienne défend d'abord Hérodote dans les deux discours d'un point de vue réflexif. Il élabore une argumentation en vue de se faire « l'avocat » de l'auteur d'Halicarnasse, souvent accusé « d'avoir épargné la vérité »⁸. L'attaque remonte à Tite-Live et Plutarque : depuis toujours celui que Cicéron appelle « le père de l'histoire » a une réputation de « grand donneur de bourdes ». L'*Apologia* et l'*Apologie* cautionnent le statut historique des *Histoires* en se centrant sur la question des « merveilles (*miracula*) », définies par la tradition

5. *Apologie*, « À un sien ami », t. 1, p. 133.

6. *Apologia*, p. 535-537. Bénédicte Boudou signale que le terme *paraplesios* vient de Thucydide, pour qui le parallèle est une manière de comprendre les faits passés (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 27).

7. *Apologie*, « À un sien ami », t. 1, p. 133.

8. *Apologie*, « À un sien ami », t. 1, p. 133.

médiévale, héritière d'Horace, comme des faits hors du commun, contenues dans le récit. Les arguments qu'elles avancent peuvent se comprendre *a posteriori* en termes aristotéliens comme une mise en opposition des catégories du vraisemblable et du vrai d'un côté et de celles de l'incroyable et du faux de l'autre.

1. Une typologie et un examen des faits surprenants

L'invraisemblance, au sens de « ce qui n'a pas pu arriver », est contrée par l'établissement d'une typologie et un examen des phénomènes douteux, qui apparaissent en particulier chez Hérodote dans des récits de présages ou de prodiges. L'humaniste estime en premier lieu que les choses miraculeuses rapportées tiennent à la méchanceté et à la sottise démesurée des hommes concernés⁹. Il cherche dans l'actualité des comportements déviants et insensés et en déduit que son siècle l'emporte en folie sur les précédents. Si les Égyptiens d'Hérodote ont divinisé les animaux, que dire des catholiques qui croient qu'un dieu se trouve dans une hostie et ne craignent pas de se faire « theophag [es] » ou des avars qui adorent l'or et l'argent? Parce que les individus sont mauvais par nature et, mieux, que « le monde va toujours à l'empire¹⁰ », les « histoires » incroyables d'Hérodote doivent ainsi être considérées comme « vraisemblables¹¹ ».

Il existerait, en second lieu, deux sortes de faits surprenants dans les récits d'Hérodote: les phénomènes naturels et les actions humaines¹². Les géants et les nains, une grossesse de dix mois, des hommes vivant jusqu'à quatre-vingt-dix ans et la fertilité d'une

9. *Apologie*, « Au lecteur », t. 1, p. 107-111. La première partie, qui va du chapitre 1 au chapitre 27, recense des exemples de méchanceté et la seconde, du chapitre 28 au chapitre 40, des exemples de bêtise.

10. *Apologie*, « Preface de la 1. partie », t. 1, p. 137-138. Bénédicte Boudou note dans son édition de l'*Apologie* (ouvr. cité, p. 138) l'influence sur Estienne de la pensée de Pierre Viret. Le *Monde à l'empire* constitue le premier des quatre *Dialogues du désordre*, publiés en 1545.

11. *Apologie*, « Au lecteur », t. 1, p. 107.

12. L'*Apologia* se concentre sur cette dichotomie établie parmi les « *miracula* » entre « *naturæ rerum* » et « *humanarum actiones* » pour montrer que les « historiens anciens (*antiqui historii*) » ne doivent pas susciter l'incrédulité (p. 553-615). L'*Apologie* reprend directement les catégories et leurs illustrations dans le « Au lecteur » (p. 112-128). Le « Au lecteur » est d'ailleurs la partie de l'*Apologie* la plus fidèle à l'*Apologia*; le suivi de la version latine s'arrête à la fin du chapitre 4 de la version française. Pour un tableau comparatif des éléments théoriques repris ou supprimés d'un texte à l'autre, voir Bénédicte Boudou, *Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 83.

région connue à l'époque de l'écriture pour son caractère hostile relèvent des « faits de nature ». La cruauté des femmes, la puissance des rois et les impostures par substitution de personnes sont pour leur part des manifestations des « faits des hommes ». L'essayiste défend la possibilité que les éléments du premier type aient pu se produire en appelant à la toute-puissance de Dieu et en citant des poètes, des médecins et des philosophes antiques mentionnant des réalités similaires. Ovide, Virgile et l'Ancien Testament prouvent selon lui que les géants ont pu exister, de même que Plaute, Properce, Hippocrate, Aristote et Plutarque évoquent des grossesses plus longues que celles des femmes contemporaines. Quant au luxe des femmes, aux lubies des rois, au recours à des fous de cour, ce sont des « miracles » du second type propres au temps d'Estienne. Quelle différence y a-t-il en l'occurrence entre les hommes ayant voulu se faire passer pour Antiochus, Néron ou Alexandre, évoqués par Valère Maxime, Justin ou Appien, et Arnaud du Tilh arrivant à gruger la femme de Martin Guerre et à lui faire croire qu'il est son mari ? Il apparaît encore pour Estienne que les hommes en général sont capables de l'inimaginable pour assouvir le désordre de leurs passions. Évolution de la Création selon le plan divin et permanence de la nature humaine prouvent que le vrai est difficile à atteindre mais tout de même accessible en matière historique.

2. Une approche du vrai historique

L'utilisation de textes de fiction pour accréditer des prodiges présents dans les *Histoires* n'est pas contradictoire avec l'idée que l'histoire traite du vrai. Estienne souligne la différence entre les fables d'Hésiode ou d'Ovide et les récits d'Hérodote ou de Thucydide. Il conçoit les fictions comme l'ornementation d'une vérité philosophique, à la manière platonicienne, ou factuelle par des événements et des personnages plaisants et l'histoire comme la narration de ce qui est effectivement arrivé¹³. Le vraisemblable et le possible, définis par Aristote comme la pierre de touche de l'imitation poétique, ne sont donc pas l'objet de celle-ci. L'humaniste révèle le mécanisme

13. Bénédicte Boudou fait un lien entre cette conception établissant la supériorité du vrai de l'histoire par rapport à la vérité de la fiction et la théorie de Pontano dans l'*Actius* selon laquelle les poètes amplifient une réalité authentique, alors que les historiens s'en tiennent à ce qui s'est produit (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 489-491).

gênant de l'appréciation subjective des actions: les lecteurs jugent d'après leur expérience personnelle et immédiate. Pour pouvoir affirmer qu'Hérodote est plus menteur que d'autres historiens quand il présente comme sûrs des événements incertains, il faudrait prendre en compte l'opinion de tous les hommes et arriver à l'unanimité, ce qui est impossible¹⁴. Il faudrait par ailleurs toujours que ceux qui jugent se déprennent des déterminations sociales et des représentations culturelles, liées à leur période et lieu de vie. D'un point de vue spatial, les lecteurs ont souvent le tort de « soupçon[er] de mensonge la plupart de ceux qui rapportent des faits qu'ils ont vus ou entendus dans des régions lointaines¹⁵ ». D'un point de vue temporel, ils oublient le « grand changement qui est presque en toutes choses entre ce temps là et le [leur]¹⁶ ». La diversité des mœurs d'une région à l'autre du monde peut se mesurer à l'évolution des usages ou des coutumes d'une période à une autre pour une même population¹⁷. Se promener publiquement le sein découvert, embrasser un ami, s'habiller de manière colorée sont autant de pratiques que les Français bannissent, alors qu'elles sont courantes en Italie. D'où l'idée que le manque de rapport entre ce que nous lisons et « ce que [...] [nous avons] accoutumé de voir et ouyr » ne doit pas faire conclure que les « histoires anciennes [sont] [...] esloignées de verité ». Le raisonnement analogique invite à envisager la différence culturelle avec un recul spatio-temporel.

Si le vrai ne dépend pas de l'opinion des lecteurs, c'est qu'il n'est pas le crédible. L'essayiste insiste sur le caractère infondé de l'idée qui consiste à établir une corrélation entre l'incroyable et le faux¹⁸. Tout fonder sur la réception des narrations conduit à l'erreur: « [S]i cest argument avoit lieu, jamais nous ne verrions ni n'orrons rien qui

14. *Apologia*, p. 553. Estienne précise que l'opinion favorable de Flavius Josèphe, qui soutient qu'Hérodote n'a pas menti volontairement mais qu'il l'a fait car il était crédule, n'a pas plus de valeur que celle des sceptiques.

15. *Apologia*, p. 553.

16. *Apologie*, « Preface [de la II. partie] », t. II, p. 651.

17. *Apologia*, p. 611 et *Apologie*, « Au lecteur », t. I, p. 123.

18. *Apologia*, p. 553 et *Apologie*, « Au lecteur », t. I, p. 112. Dans le passage concerné de l'*Apologia* (p. 511), la distinction du vrai et du vraisemblable va de pair avec celle du travail de l'historien et de celui du poète. Selon Bénédicte Boudou, dans l'introduction à son édition de l'*Apologie*, Lodovico Castelvetro va se montrer l'héritier d'Estienne dans son édition commentée de la *Poétique*, publiée en 1570, en séparant le possible, lié à la nature intrinsèque de l'action, du crédible, lié aux attentes du public (p. 36).

deust estre appelé merueilleux¹⁹. Or, étant « ce qui advient contre ce que nous eussions pensé », le « merueilleux » a ceci d'utile qu'il nous délivre de la « coustume » ou de l'« usage » et de « nostre ratiocination ». Grâce à l'« étonnement (*admiratio*) » on peut réfréner son scepticisme vis-à-vis de l'habitude qu'avaient les rois perses, selon Hérodote, d'emmenner leur propre eau dans leurs déplacements, étant donné qu'au temps d'Estienne un cardinal français va à Rome avec, dans son train, des chariots pleins de cruches d'eau²⁰. On doit aussi, *a priori*, révoquer en doute le fait que les épouses thraces se disputent l'honneur de mourir avec leur mari pour obtenir la réputation d'avoir été la mieux aimée du fait qu'il ne reste pas témoignage de la coutume, puis, *a posteriori*, suspendre son jugement en considérant que César rapporte que les rois d'Aquitaine exigeaient des vassaux qu'ils avaient entretenus durant leur vie qu'ils les accompagnent dans la mort²¹. Les comportements étranges en matière alimentaire, vestimentaire ou sexuelle de nos ancêtres immédiats invitent de même à croire ce qu'Hérodote rapporte des Égyptiens qui s'accroupissent pour uriner ou des femmes thraces qui mordent les poux²². S'ils avaient vécu à l'époque des Perses, les lecteurs d'Estienne auraient considéré comme normal ce qu'Hérodote, Ctésias et Xénophon affirment communément sur le désir de prééminence des princes à la chasse²³. La capacité à se déprendre temporellement et spatialement des faits permet ainsi une appréciation critique : elle incite à l'objectivité et à la vérification de l'information par le recoupement des sources.

La rhétorique judiciaire construit donc, dans l'*Apologia* et dans le paratexte de l'*Apologie*, un plaidoyer répétitif mais efficace reposant sur une mise en parallèle en même temps que sur une distinction entre le présent et le passé. Au ridicule des événements évoqués par Hérodote et d'autres historiens antiques, l'essayiste oppose celui des comportements marqués par le luxe, la débauche ou la superstition du XVI^e siècle. À l'in vraisemblance il oppose l'ignorance ou

19. *Apologie*, « Au lecteur », t. 1, p. 112.

20. *Apologia*, p. 599.

21. *Apologie*, « Au lecteur », t. 1, p. 127-128.

22. *Apologia*, p. 603-605.

23. *Apologie*, « Au lecteur », t. 1, p. 121-122. De même qu'on a demandé à Crésus son fils pour capturer un sanglier qui dévastait le pays, de même on a fait appel en 1548 au fils du roi de France pour tuer un loup cervier ravageant le Berry.

encore la crédulité qui empêche de peser judicieusement la véracité de la narration entendue ou lue.

La réécriture des *Histoires*

Estienne analyse ensuite le récit d'Hérodote en recourant à l'exemple. Dépassant le projet défensif annoncé dans le titre et le paratexte des deux discours, il étudie la méthode historique à partir de passages précis des *Histoires*. L'*Apologia* contient au total une soixantaine de références, assez longues, au texte antique et l'*Apologie* une vingtaine seulement, le plus souvent sous forme d'allusions²⁴. L'auteur français tâche d'entrer dans le projet d'écriture de celui qui, dans le préambule de son œuvre, utilise pour la première fois le terme *histoire* pour désigner une forme spécifique d'exploration du passé. En réécrivant des anecdotes antiques et en les confrontant à d'autres récits à fondement vrai, il donne des éléments de théorie sur l'« enquête » de l'historien.

1. La place des considérations sur les mœurs chez Hérodote

Les extraits qu'Estienne traduit littéralement ou résume en français proviennent d'abord d'une observation des mœurs. Les *Histoires* contiennent en effet une part importante de digressions ethnologiques. Estienne prend le temps, dans l'adresse « Au lecteur » de l'*Apologie*, de rapporter la coutume de l'assemblément des couples à Babylone²⁵. Il suit de près Hérodote en expliquant comment dans chaque ville, une fois par an, on procédait à la vente des filles à marier, comment les plus belles étaient attribuées aux plus offrants et comment les autres étaient proposées au peuple contre de l'argent. Sa conclusion est la même : « [E]t cest argent qu'on donnoit pour le mariage des laides, estoit celuy qui estoit provenu de la vente des belles; et voilà comment les belles marioyent les laides, et mesmement celles qui avoyent quelque imperfection en leur

24. L'*Apologia* cite principalement les livres I, III, IV et VII des *Histoires* et l'*Apologie*, les livres I et II. Voir les repérages de Bénédicte Boudou (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 84-85), qui note en particulier que l'humaniste a supprimé des exemples de cruauté et qu'il a ajouté les anecdotes du bassin d'or d'Amasis et du sourire de Cypsélos. La réduction des récits sanglants au même nombre que les récits d'action vertueuse a pour effet, selon la critique, de contrer l'idée d'un Hérodote attaché exclusivement à la peinture de la méchanceté.

25. *Apologie*, « Au lecteur », t. I, p. 125-126 et *Histoires*, I, 196.

corps²⁶». Il développe cependant l'épisode de la vente de la dernière des filles en ralentissant le récit par la précision de la nature de la laideur de celle-ci et par la restitution de la prise de parole de l'officier pour la mise aux enchères. Il ajoute ainsi à la réflexion sur le caractère incroyable des actions relatées par Hérodote, dans laquelle le passage s'inscrit, un récit à suspens et prépare le bon mot qui en constitue la chute. Il signale ensuite que cette pratique matrimoniale est de meilleur sens que les raisonnements de Platon et d'Aristote. L'histoire s'inscrit donc, chez Estienne, dans le particulier — elle est en prise sur la vie de tous les jours — et ne connaît pas de limites géographiques ni temporelles ni ne se soumet aux lois philosophiques ou éthiques. L'étude ethnologique a droit de cité à ses yeux dans le champ historique, dans la mesure où elle résulte d'un effort de curiosité de la part de celui qui rapporte des faits.

2. Une conduite animée des récits dans les Histoires

Plusieurs autres extraits des *Histoires* mettent en avant le goût de la conduite animée du récit, qui a valu à l'auteur grec des reproches. Estienne restitue les dialogues et la peinture des caractères qui donnent de la vigueur à des narrations habilement découpées²⁷. L'*Apologia* sélectionne une anecdote qui prend place dans le long compte rendu de l'histoire politique de Sparte, celle de l'entrevue entre un émissaire de Périandre et Thrasybule²⁸. La version latine n'a pas besoin de dramatiser le geste symbolique effectué par le tyran de Milet pour signifier une façon de régner : le dialogue semi-comique qui a lieu ensuite entre le messager et Périandre montre la naïveté du

26. Voir *Histoires*, I, 196 : « L'argent venait de la vente des jolies filles, qui mariaient ainsi les laides et les informes. »

27. Hérodote affectionne les histoires d'hommes communs plutôt que celles de conquérants et prend part de façon discrète au destin de ceux-ci en usant de quelques marques d'amusement ou de compassion. Sur l'anecdote dans les *Histoires*, voir Tiphaine Haziza, « Hérodote ou l'histoire par les anecdotes (étude à partir du livre II) », dans Jean Alaux (dir.), *Hérodote. Formes de pensée, figures du récit*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, p. 129-141. Selon Bénédicte Boudou (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 64-65), Estienne a pu être influencé par Denys d'Halicarnasse, qu'il a édité en 1546 avec son père, Robert. Dans une lettre à Pompée Géminos, Denys affirme en effet qu'Hérodote l'emporte sur Thucydide dans le choix du sujet, dans l'imitation des caractères et des émotions des personnes et dans la disposition morale par rapport aux événements décrits — heureuse dans les moments joyeux et compatissante dans le malheur.

28. *Apologia*, p. 535 et *Histoires*, v, 92.

premier, qui ne comprend pas le sens de la réponse, et la perspicacité du second. Le court récit s'achève de façon brutale par la mise en œuvre du conseil, Thrasybule décidant de tuer les personnes les plus en vue de la société de Corinthe. L'*Apologie* s'adonne au contraire peu à la restitution intégrale des récits captivants²⁹. Hérodote étant suffisamment réputé pour ses passages sur l'enfance de Cyrus ou la chute de Crésus, la simple allusion suffit pour servir d'exemple à la réflexion anthropologique³⁰. Sélectionnant un détail surprenant ou une parole notable³¹, Estienne restitue l'art du récit d'Hérodote tout en réfrénant le mouvement de soumission aux faits dans lequel l'anecdote engage dangereusement l'historien.

3. L'attention portée par Hérodote aux sources

L'humaniste montre précisément, dans l'*Apologia*, l'auteur au travail. Passant des actions à la position de celui qui les rapporte³², il souligne les indications qu'Hérodote donne de ses sources. Il cite différents passages où ce dernier mentionne d'où il tient son information, qu'il ait pu voir directement les événements ou qu'il ait entendu des témoins fiables en rendre compte, et montre ses doutes vis-à-vis de certains récits³³. Il ajoute un second argument pour contrer l'accusation de mensonge : peu enclin à la flatterie, l'auteur grec n'avait aucune raison de mentir en vue de plaire à des personnes puissantes³⁴. Il illustre une troisième idée en citant de nombreuses

29. Exception faite de l'histoire des voleurs de Rhampsinite (*Apologie*, chap. 15, t. 1, p. 341-347), intégralement traduite des *Histoires*, II, 121. Dans l'*Apologia*, l'essayiste mentionne simplement le fait que le pharaon d'Égypte a choisi de prostituer sa fille (p. 585).

30. Voir l'histoire d'Harpage servi en repas à son père (*Apologie*, chap. 19, t. 1, p. 509), et celle du nouveau-né Cypsélos qui échappe à la mort en attendrissant par son sourire successivement dix personnes envoyées pour le tuer (*Apologie*, chap. 24, t. 1, p. 587).

31. Comme le siège du juge Otanès recouvert de la peau de son père, tué pour avoir mal exercé sa charge dans le même office, ou le conseil que Cléomène reçoit de sa fille de huit ou neuf ans pour ne pas se laisser corrompre (*Apologie*, chap. 17, t. 1, p. 451-452).

32. *Apologia*, p. 539.

33. *Apologia*, p. 539-541. Voir également dans l'*Apologie* l'usage paradoxal que fait Estienne des doutes émis par Hérodote quant à la véracité du récit de la prostitution par Rhampsinite de sa fille : quoique Hérodote « luyesme proteste qu'il n'y adjouste pas foy, mais qu'il la donne pour telle qu'on luy a donnée », on peut y croire car il y a tant d'autres histoires qu'on « tient pour veritables » alors qu'il « faudroit [les] tenir pour mensongieres » (chap. 15, t. 1, p. 347).

34. *Apologia*, p. 541.

histoires dans leur intégralité : Hérodote croyait en la puissance divine, ce qui a dû l'inciter à la probité. L'auteur antique se révèle ainsi bien un *histor*, c'est-à-dire un témoin, quelqu'un qui relate ce qu'il connaît ; s'il n'adopte pas de position d'autorité vis-à-vis des versions des faits qu'il possède, il a la qualité de ne pas trancher arbitrairement en faveur de l'une ou l'autre. Séparant rigoureusement ce qu'il a vu de ses propres yeux de ce qu'il a entendu, et émettant à l'occasion des doutes quant aux données surprenantes, il a la distance nécessaire relativement à la matière collectée.

4. Une attaque contre les faux témoignages

L'*Apologie* cite en contrepoint des *Histoires* de nombreux faux témoignages élaborés avant la Renaissance qui se font passer pour vrais dans un but apologétique. Au nombre des bêtises forgées par certains Modernes, qui font l'objet de la seconde partie de l'essai, ces histoires mensongères soit se fondent sur des sources fiables qu'elles déforment, soit présentent comme certains des faits dont la réalité est douteuse. Pour un penseur réformé comme Estienne, le premier type de fables a été forgé par des théologiens de haut vol engagés dans des querelles de culte et par des prédicateurs catholiques avides de marquer l'imagination des fidèles. Le polémiste accuse, d'un côté, les docteurs de l'Église romaine d'interpréter de manière arbitraire des passages de la Bible³⁵. Il reproche, de l'autre, aux prêcheurs paraphrasant l'Évangile de modifier la vie du Christ en actualisant les événements par des détails anachroniques et en ajoutant des caractéristiques physiques ou des motivations psychologiques aux individus³⁶. Alors que le Nouveau Testament rapporte une « histoire », les moines donnent au peuple crédule un récit « enrich [i] de toutes sortes de circonstances forgées à plaisir » et qui prête à rire³⁷. Ils opèrent un déni de l'histoire en entretenant le public dans le goût des réalités connues et de la superstition.

35. Estienne cite en particulier dans l'*Apologie* (chap. 32, t. II, p. 706-710), les passages de l'Ancien Testament invoqués par les iconophiles au Concile de Nicée II pour prouver que Dieu admet les images et que l'on peut les adorer.

36. Voir dans l'*Apologie* (chap. 31, t. II, p. 692-697 et p. 697-700), le pointage des interpolations faites à la vie de Marie-Madeleine par rapport à l'épisode de la rencontre de la pécheresse et de Jésus chez Luc et le résumé de la réécriture pathétique de la parabole de l'enfant prodigue par le prédicateur franciscain Michel Menot.

37. *Apologie*, chap. 31, t. II, p. 692 et p. 698.

Le second type d'inventions est le fait des faux évangélistes et des hagiographes. Le *Protévangile* de Jacques présente, à la manière d'un conte merveilleux, la vie d'Anne et de Marie dans le but de faire admettre le dogme de l'Immaculée Conception³⁸. La *Légende dorée*, écrite au XIII^e siècle à partir de légendes ayant circulé aux XI^e et XII^e siècles, fait passer pour vrais les miracles des saints et encourage le culte des reliques, pratique lucrative pour le clergé. Conformément à la démarche adoptée dans la défense d'Hérodote comme amateur de prodiges, Estienne ne recourt pas à l'argument du possible ni à celui du vraisemblable pour dénoncer les faux historiens. Il condamne les deux catégories d'impostures par l'allégation d'une source qui lui semble irrécusable — la Bible — et par le grossissement satirique, qui consiste à isoler un passage narratif du contexte dans lequel il s'insère et à le confronter implicitement à la Vérité. Il en appelle ainsi à un usage à la fois littéral et critique des sources pour casser le phénomène de séduction par l'imaginaire sur lequel repose le prosélytisme franciscain et dominicain. Les récits modernes à l'authenticité douteuse et leur efficacité paraissent plus étranges que certains faits rapportés par Hérodote.

Les deux « apologies » restituent donc de façon fidèle et indépendamment de la traduction de Valla la matière des *Histoires*. Le respect du texte grec est à l'image de l'utilisation intégrée des sources et des actions passées qu'Estienne demande à l'historien. Toute « enquête » suppose *a minima* d'être capable de vérifier les informations et d'éliminer les légendes, ce qu'Hérodote a été le premier à réaliser en substituant à la logique du mythe le principe du témoignage. L'œuvre antique n'apparaît pourtant pas totalement illustrative, pour Estienne et pour le lecteur actuel, de ce qu'exige une véritable science : il lui manque le rejet de la poésie comme caution des faits, le remplacement de la narration par une analyse des données, l'articulation du particulier et du général et l'objectivité.

Imitation par la mise en récit des événements récents

Estienne pense enfin le récit de faits vrais en écrivant à son tour de l'histoire. Comme les *Histoires* se sont singularisées par la collecte et le rassemblement d'événements nouveaux, l'*Apologie* a très massivement pour sujet des récits d'événements qui se sont

38. *Apologie*, chap. 33, t. II, p. 724-729.

produits au xv^e ou au xvi^e siècle³⁹. En rapportant les agissements de ses ancêtres proches ou de ses contemporains, l'humaniste imite l'auteur antique⁴⁰. C'est même sur ce point qu'il donne le mieux à voir son approche du passé, en lien avec le courant de son temps qui fait évoluer la forme des récits, et réfléchit à une nouvelle manière d'appréhender le vrai⁴¹. En se faisant un nouvel Hérodote, il laisse entrevoir son approche personnelle de la démarche historique.

1. Une sélection de faits surprenants et mémorables

L'*Apologie* présente près de deux cents narrations illustrant les « merveilles modernes ». En réponse à ceux qui s'offusquent de la méchanceté et de la bêtise des Anciens, elle met en avant des cas de comportements surprenants et mémorables. Dans l'« Avertissement », rédigé à la suite des reproches que lui a formulés le Conseil de Genève en 1566, Estienne défend l'intérêt et la singularité de ce qu'il appelle indifféremment, comme les conteurs

39. Estienne met en œuvre le principe de l'éloignement progressif en affirmant, dans l'*Apologie* (chap. 5, t. I, p. 170), mener une « enquête » sur la façon dont se comportaient les hommes soixante à quatre-vingts ans avant lui. Le fait que l'*Apologia* contienne assez peu d'exemples contemporains, hormis entre autres celui de Martin Guerre, atteste un renforcement de l'étude de l'actualité dans l'essai en français.
40. Selon Bénédicte Boudou, dans l'introduction à son édition de l'*Apologie*, « ce qui reste d'Hérodote dans l'*Apologie*, c'est d'abord un discours mimétique qui garde la démarche de l'historien grec » (p. 37). Jean-Eudes Girot ajoute que la rédaction « comme en miroir » d'un ouvrage en prise sur le réel récent s'appuie sur un des postulats centraux de l'essai, à savoir que le monde et la société du xvi^e siècle sont comparables à ceux du v^e siècle (« Hérodote, ses détracteurs et le *Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote* [1566] d'Henri Estienne », dans *Hérodote à la Renaissance*, ouvr. cit., p. 50). Sur la place et le traitement de l'anecdote dans l'*Apologie*, voir Matthieu de La Gorce, « La décontextualisation dans le micro-récit : faiblesse ou atout pour dire l'histoire ? Le cas de l'*Apologie pour Hérodote* (Henri Estienne, 1566) », dans Bérengère Basset (dir.), *Micro récits de l'Antiquité et écriture de l'histoire à la Renaissance, Actes du colloque de Toulouse des 13-14 mars 2013*, à paraître.
41. Bénédicte Boudou confronte (*Mars et les Muses*, ouvr. cit., p. 457-463) la pensée d'Estienne à celle de Jean Bodin. La *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, publiée aussi en 1566, propose une méthode rationnelle pour lire l'histoire, qui refuse en particulier à la poésie la prétention à dire le vrai. Ajoutons qu'Estienne a pu également lire l'essai de Valla sur la *Donation de Constantin*, la *De falsa credita et emendita Constantini donatione*, paru en 1506. Après Bodin viendront Pasquier et La Popelinière, qui radicaliseront la distinction du « narré » historique et de la « fable » en reprochant à la seconde un embellissement du discours par la sélection des faits, l'usage de figures de style et une visée propagandiste.

contemporains, ses « histoires » ou ses « contes »⁴². Il s'agit pour lui comme pour Marguerite de Navarre ou Bonaventure des Périers de narrations vraies qui viennent de l'observation d'une époque. Les arguments qu'il allègue en faveur de l'exactitude de celles-ci sont les mêmes que ceux qu'il avance pour authentifier les *Histoires*: quelqu'un qui écrit doit faire preuve d'un esprit de « curiosité » et les lecteurs ne doivent pas tenir pour « incroyable » ce qui dépasse « leur naturel »⁴³. L'humaniste insiste fortement sur le caractère exceptionnel et digne de mémoire des événements en question. Il soutient que, de tous les récits qu'il connaissait, il a choisi les plus « esmerveillables »⁴⁴. On retrouve là le souci d'Hérodote de garder une trace d'actions notables dont les générations à venir ne seront plus des témoins directs ou indirects. Estienne signale d'une autre manière son choix de retenir des récits en forme d'anecdotes ou organisés de manière saisissante: il admet qu'il ne s'est soumis qu'en partie au « style historique », qui requiert de la « simplicité »⁴⁵. Les contes gaulois, lointainement inspirés comme ceux de M. de Navarre et de Des Périers du fabliau, contiennent en particulier des détails obscènes et les récits à dimension religieuse ou politique des notations dégradant le statut de personnes respectables. Les histoires modernes qu'il produit s'avèrent ainsi soit « plus plaisantes » soit

42. Dans l'interrogatoire auquel ils soumettent l'auteur, les ministres calvinistes accusent celui-ci d'avoir « excédé [la] mesure » de la bienséance dans plusieurs « comptes », ce à quoi Estienne répond en disant qu'il a suivi les « comptes » de Marguerite de Navarre. Voir le passage concerné des questions et des réponses dans l'édition de l'*Apologie*, t. 1, p. 69-70. Dans l'« Avertissement » (*Apologie*, t. 1, p. 85), l'humaniste accorde à ses détracteurs le droit de parler de « contes » à condition de prendre le mot au sens d'« histoires ».

43. *Apologie*, « Avertissement », t. 1, p. 87.

44. Voir *Apologie*, « Avertissement », t. 1, p. 89: « [E]ntr'un grand nombre de contes appartenans à chacun point que j'avois à traiter, j'ay choisi ceux qui par l'opinion de plusieurs juges competens se trouvoient les plus admirables. »

45. Il loue le fait que les historiens antiques ont usé dans « plusieurs contes » d'une langue plus sobre que les auteurs de dialogues et de comédies, mais s'excuse d'avoir oublié ce principe par endroits. On comprend ainsi que, bien qu'il s'en défende, ses contes ont une dette envers les narrations orales, caractérisées par de « plaisantes et facetieuses rencontres, et diverses façons d'enrichissements » (*Apologie*, t. 1, p. 85-86). Le Conseil de Genève lui a demandé, en 1566, de supprimer des récits licencieux et les propos portant atteinte à la religion après avoir confisqué tous les exemplaires de l'édition *princeps*. Quoique Estienne n'ait corrigé que les mots renvoyant à la sexualité, l'*Apologie* a pu paraître quinze jours après l'interdiction. Pour un rappel des circonstances de la publication de l'essai, dont le succès est attesté par la dizaine d'éditions parues jusqu'en 1600, voir l'introduction de Bénédicte Boudou à son édition, p. 63-72.

« plus proufitables » que celles des « principaux historiens tant Grecs que Latins »⁴⁶. Estienne sélectionne les faits et éventuellement orne la narration afin de frapper l'imagination et de susciter une posture critique chez le lecteur.

2. La source et la nature des histoires

La source des histoires est variée. Il s'agit de témoignages personnels, de nouvelles entendues ou de faits divers rapportés par les premiers canards ou par des œuvres morales ou philosophiques en prise sur les mœurs contemporaines. Estienne signale systématiquement les cas où il relate des faits qu'il a vus ou appris directement, notamment lors de ses voyages, et donne assez souvent le nom de l'auteur, voire le passage, d'où il tire les autres informations. Le nombre de récits lus est au total largement supérieur à celui des comptes rendus authentifiés par l'expérience⁴⁷. Une grande quantité d'entre eux est constituée par des anecdotes prises chez des conteurs, ce qui confirme que pour Estienne une nouvelle, ou une « histoire » ou un « conte », est un récit vrai d'événements récents. Celui-ci tire en effet, de recueils de nouvelles ou d'*exempla*, des histoires prodigieuses, des histoires tragiques, des récits comiques et des apologues. Cette matière narrative, rassemblée dès les années 1550 dans des recueils spécifiques à destination d'un public souhaitant se divertir, ne relève pas à ses yeux de la fiction. Nulle distinction chez lui entre une nouvelle prise chez Boccace, le Pogge, M. de Navarre ou Des Périers⁴⁸ et un fait constaté *de visu* et rapporté par le prêcheur franciscain Olivier Maillard, le moraliste Pontano ou l'apologiste réformé Jean Crespin. L'essayiste évoque successivement les filles exposées nues lors de l'entrée d'Henri II à Blois et des faits de prostitution pratiqués au début du XVI^e siècle dans les églises rapportés par M. Menot dans un sermon⁴⁹. Il affirme qu'il « [s] e souvien [t] » d'un tour joué par une femme à l'encontre d'un prêtre, qu'il tire en fait des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles et qu'il présente comme antérieur de trente ans seulement au moment où

46. *Apologie*, t. I, p. 85.

47. Bénédicte Boudou compte douze situations dont il dit avoir été le témoin oculaire et treize autres dont il dit avoir eu connaissance par ouï-dire (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 251).

48. Voir l'inventaire des sources des contes à rire dressé par Bénédicte Boudou (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 300-302).

49. *Apologie*, chap. 12, t. I, p. 272-273.

il écrit, donc comme datant de l'époque du recueil⁵⁰. La mémoire auditive et le témoignage de lecture lui paraissent des modes semblables de collecte des faits indépendamment du caractère plaisant associé aux nouvelles, élément qu'il passe sous silence.

3. *Une concision et une tension narratives*

À la différence des chroniques rapportant l'actualité ou souvent des récits de fiction intégrés dans des recueils, les « contes » de l'*Apologie* sont brefs. Estienne a tendance à sélectionner l'élément central de l'anecdote et à insister sur sa fin⁵¹. Les histoires prodigieuses et les histoires tragiques ont plus de densité ici qu'elles n'en ont dans les occasionnels et chez les conteurs qui adaptent les mêmes récits, comme Boaistuau et Belleforest, traducteurs de Bandello⁵². S'il regrette d'avoir fait entorse à l'exigence de concision dans « quelques contes de lubricité », l'essayiste confirme dans le paratexte qu'il « a [souvent] serré en demie page tel conte qu'on avoit estendu en deux entieres ». Il se défend d'« [avoir] enrichy plusieurs contes » : il a plutôt choisi parmi les versions disponibles quand il y en avait plusieurs, « laiss [é] toutes les circonstances desquelles [les auteurs] n'estoyent d'accord » et gardé « la substance du fait laquelle estoit hors de controverse »⁵³. Cette démarche, réellement mise en œuvre à en juger par les quelques phrases qui suffisent le plus souvent à rapporter les événements, révèle une volonté de collecter des sources, de les confronter et de ne retenir que le certain. Outre le fait que le chroniqueur sacrifie par endroits le respect de l'exactitude à la satire ou à l'humour, il manque cependant une analyse de la nature des textes

50. *Apologie*, chap. 15, t. 1, p. 379-380.

51. Voir dans *Apologie* (chap. 26, t. 1, p. 639-640) l'exemple de punition divine des méfaits qui s'est produite dans les années 1520, constitué par l'histoire de Jean Ruzé et rapporté par Crespin dans les *Actes des martyrs*, publiés en 1564. L'essayiste évoque la façon dont, revenant d'un procès fait à des individus accusés de dissidence religieuse, le conseiller au Parlement de Paris s'est trouvé pris par un mystérieux feu au niveau des parties génitales. Par la répétition du verbe *brusler* au début et à la fin de la nouvelle, il suggère un lien de cause à effet entre le projet idéologique et professionnel de mettre les gens sur le bûcher et la mort par brûlure.

52. Selon Bénédicte Boudou, Estienne fait primer les événements sur le récit car, plutôt que de plagier ses sources, il pratique la technique du résumé (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 253).

53. *Apologie*, « À un sien ami », t. 1, p. 134. Dans l'« *Advertissement* », Estienne fait aussi une distinction entre « ignorer un fait » et « ignorer une circonstance d'iceluy » (*Apologie*, t. 1, p. 90-91).

et de la visée des auteurs exploités pour que l'on puisse reconnaître dans sa démarche une définition de la source comme document.

4. *L'intégration des récits à une réflexion morale*

L'*Apologie* ne se réduit pas non plus à un recueil de contes plaisants ou révoltants. Les histoires relatées entrent dans une démonstration : elles ont valeur d'argument. Quand il ampute les détails inutiles, comme les « circonstances » ou les « noms » des personnages, l'essayiste considère le « proufit » que l'on peut tirer des récits. Il veut faire contempler, comme dans des « miroirs », avec ceux qui composent la première partie, la « naturelle perversité » et, avec ceux de la seconde partie, le « naturel aveuglement » des hommes qui ne sont pas « illuminez d'en haut ». L'organisation de l'essai en chapitres centrés chacun sur un phénomène social, comme le vol, le meurtre, la paillardise ou la supercherie religieuse, lui-même examiné dans ses différentes manifestations, sert de support à l'examen méthodique des mœurs contemporaines⁵⁴. Mettant en avant le rôle des motivations psychologiques, l'essai engage une étude des comportements en fonction des motifs qui les suscitent, des rapports de force qu'ils mettent en jeu et des transgressions qu'ils occasionnent⁵⁵. Malgré le postulat de l'existence d'une vérité supérieure, susceptible de juger comme déviantes les attitudes dépeintes et de racheter les êtres en déroute, l'analyse ne cherche pas à édifier⁵⁶. L'essayiste n'énonce pas

54. Bénédicte Boudou signale ce que l'*Apologie* doit au *De Gestis et dictis memorabilibus*, publié en 1509. Baptiste Fulgose y a compilé des faits mémorables — repris à Valère Maxime, édité par Robert Estienne en 1543 — et des faits divers, et regroupé ces récits anciens et récents autour d'idées morales (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 55).

55. Bénédicte Boudou analyse la peinture anthropologique qu'esquisse l'*Apologie*. Elle rapproche cette volonté de comprendre les faits et d'en dégager un « modèle d'intelligibilité des passions humaines » du travail sur l'enchaînement de causalité et de finalité énoncé comme tâche à l'historien au xx^e siècle, en particulier par Michel de Certeau et Paul Veyne (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 463-466).

56. Même dans le paratexte, où aucun fait sociologique n'est exploré. Voir par exemple, dans « À un sien ami », le récit de la mort d'une femme moscovite ayant demandé à son mari de la battre pour lui prouver qu'il l'aimait. L'essayiste énonce l'issue tragique par un euphémisme ironique qui laisse seulement supposer au lecteur que la requête était ridicule : « [E]n la fin un jour vint qu'il la caressa de coups si extraordinairement qu'au batre il luy fit faillir l'amour avec la vie » (*Apologie*, t. 1, p. 128-129). De façon générale l'*Apologie* ne souscrit pas à l'instrumentalisation morale de l'histoire, dominante au Moyen Âge et encore habituelle au xvi^e siècle, héritée de la rhétorique antique. Bénédicte Boudou suggère qu'Estienne a pu puiser chez Sextus Empiricus, qu'il a édité en 1562,

de jugement moral avant ou après avoir rapporté un fait divers : il s'en tient aux actions et exerce sa raison à en dégager les causes et les conséquences. Il tâche de comprendre leur signification en les faisant entrer dans un système de classification simple et ouvert.

Les accidents insolites de la vie courante se trouvent éclairés par le rapprochement avec les petits événements du passé. L'*Apologie* met en ordre le chaos du quotidien antique et moderne par le repérage de faits naturels et, surtout, de faits humains du même type. L'essayiste montre le jeu des passions destructrices avec leur nature, les acteurs et les effets qu'elles produisent à chaque époque et dans chaque civilisation. Il confronte les exemples et constate une fragilité intrinsèque en même temps qu'une folie croissante de l'humanité. Le voleur savoyard qui se fait appeler Monsieur d'Avenchi « [tient] quelque chose » de Bulas, « archi-brigand » de l'époque de Septime Sévère⁵⁷. Le rapprochement des actions permet de mettre en lumière la marche de l'histoire, c'est-à-dire de repérer le semblable et le distinct au cours des siècles et à l'échelle du monde⁵⁸. Guillaume Postel, réussissant dans les années 1550 à convaincre les « gens lettrez » de Paris, plutôt que les « Auvergnas de la Limagne » ou les « Normans du fond de la Hague », que Mère Jeanne va sauver les femmes et Jésus Christ les hommes au Jugement Dernier, fait comprendre comment Mahomet a pu faire croire que seuls les hommes, non les femmes, vont au paradis⁵⁹. L'accumulation d'exemples variés oriente implicitement la recherche objective des lois de la nature, en l'occurrence des agissements humains, vers la reconnaissance par l'homme de la nécessité de la Grâce⁶⁰. Sans proposer de modèle philosophique ou spirituel, l'œuvre tire de la comparaison entre les histoires l'idée d'une vérité du message de l'Écriture.

L'écriture du très récent et sa confrontation au très ancien aboutissent ainsi à une conception de l'histoire que l'on pourrait qualifier

l'idée d'une « philosophie descriptive indépendante de tout présupposé » (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 445).

57. *Apologie*, chap. 18, t. 1, p. 472.

58. Selon Bénédicte Boudou, l'*Apologie* manifeste un « effort pour construire une histoire universelle, pour situer des événements dans un ensemble qui leur donne sens » (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 466).

59. *Apologie*, chap. 14, t. 1, p. 296-296.

60. Voir l'analyse de Bénédicte Boudou sur l'intégration chez Estienne de la théologie dans l'histoire et le plaidoyer pour la foi à partir de l'histoire profane, qui se décèle notamment dans des remarques sur le rôle de la justice divine dans le destin tragique d'hommes méchants (*Mars et les Muses*, ouvr. cité, p. 485-488).

d'« anthropologique ». On mesure ici la dette et la distance de la pensée d'Estienne chroniqueur par rapport à celles de Valla ou de Bodin. D'un côté s'affirment, dans l'*Apologie*, un rejet de l'exemplarité des récits, un souci de la multiplication des témoignages et un effort pour décrire les données en construisant une typologie non fermée des actions humaines. De l'autre, la mise en rapport de l'histoire et de la poésie et leur confrontation à la vérité révélée font obstacle à une approche laïque du passé, fondée sur la recherche de preuves faisant l'objet d'une analyse objective.

L'*Apologia* et l'*Apologie* rendent par conséquent compréhensible l'œuvre d'Hérodote tout en faisant à leur manière de l'histoire. Elles présentent de façon convergente l'auteur d'Halicarnasse comme un enquêteur soucieux de raconter des choses nouvelles, de se déprendre des légendes et d'amuser ou de révolter par des récits piquants. Elles indiquent aussi ce qu'il manque à cette approche du particulier pour construire le vrai. Estienne formule de différentes façons, dans les deux versions du plaidoyer, ce qu'il apprécie dans les *Histoires* : la sélection de petits événements, l'art du conte, l'absence de cloisonnement des disciplines, qui permet de comparer les témoignages historiques, poétiques et bibliques, et une forme d'attention aux causes. Il se singularise toutefois par un intérêt pour les sources indirectes, une volonté de dégager l'origine et les répercussions des actions et un rejet des impostures religieuses au nom de la bonne foi. Malgré la démarche mimétique qu'il adopte, l'humaniste ne se donne pas le même statut d'historien que celui qu'il attribue à Hérodote. Il tire parti des siècles qui le séparent de son modèle pour examiner les coutumes singulières des civilisations et identifier les fonctionnements psychologiques des individus. Il se risque à supposer l'existence d'un sentiment religieux chez les païens et à dénoncer l'oubli de la Révélation par ses contemporains. Le parallèle lui permet en somme de légitimer une manière propre de décrire et de déchiffrer le quotidien des Anciens et des Modernes.